



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire réunit les acteurs du pacte et de la loi d'orientation et d'avenir agricoles au Salon international de l'agriculture et lance le fonds compétences de 20 millions d'euros pour l'enseignement agricole dans le cadre de France 2030

Paris, le 27 février 2023

Afin de relever le défi du renouvellement des générations, et comme annoncé par le Président de la République le 9 septembre dernier aux Terres de Jim, un pacte et une loi d'orientation et d'avenir agricoles sont en cours de construction autour de quatre axes : l'orientation et la formation ; la transmission ; l'installation des agriculteurs ; la transition et l'adaptation face au changement climatique.

Après avoir rappelé les enjeux liés à la démographie de la population agricole et aux transitions climatique et agro-écologique, la réunion a permis de faire un point en présence des co-présidents des groupes de travail nationaux sur la concertation, initiée par le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire le 7 décembre dernier, tant au niveau national, régional que local. Le résultat de cette concertation conduira à la construction d'un pacte et d'une loi à l'été 2023.

Cette séquence a été l'occasion pour le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire de lancer **le fonds compétences de 20 M€.**

Pour cela, **l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Compétences et métiers d'avenir » de France 2030 s'enrichit d'un nouvel axe dédié à l'enseignement agricole et à l'innovation pédagogique.**

Il permettra **d'accélérer le développement des nouveaux outils, compétences et qualifications au service de l'agriculture de demain : hydraulique, robotique agricole, biocontrôle**, par exemple, afin de **renforcer notre souveraineté alimentaire dans un contexte de changement climatique.**

Ce dispositif répondra à **deux objectifs :**

- **Renforcer une offre de formation attractive, innovante, en adéquation avec les besoins d'adaptation de l'agriculture ;**
- **Permettre à l'enseignement agricole de conforter sa capacité d'innovation** et renforcer les synergies avec le réseau d'acteurs des territoires, de la recherche, de l'enseignement supérieur, des entreprises, autour des métiers et compétences d'avenir de

l'agriculture française (adapter les programmes, les intervenants, les modalités d'apprentissage...).

Le renouvellement des générations constitue un levier essentiel pour accélérer les transitions. Les transmissions d'exploitations agricoles doivent être préparées à l'aide d'outils de diagnostics globaux permettant d'anticiper les transformations à l'œuvre, en particulier s'agissant du changement climatique.

L'augmentation générale et la diversification des compétences des actifs agricoles doivent être accélérées, pour accroître la compétitivité et les transitions de notre agriculture. **L'Etat accompagne ainsi l'enseignement agricole pour relever le défi de la souveraineté alimentaire par le renouvellement des générations.**

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv